

Département du Rhône

MAIRIE DE RONTALON

Tél. : 04.78.48.92.64

Fax : 04.78.81.71.00

e-mail : mairie.rontalon@cc-paysmornantais.fr

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 30 janvier 2012

Présents : E.CARRA, C.CROZIER, C.FROMONT, J-P.THORAL, J-Y.BOUCHUT, M.PIEGAY, F.DIAZ, A.CARRA, F.BROSSE, C.BALLY, P.PIECHON.

Absents : F.MARDUEL (excusé, pouvoir F.DIAZ), C.GONCALVES.

Secrétaire de séance : P.PIECHON.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 novembre 2011 : compte-rendu approuvé à l'unanimité.

Approbation et autorisation de signature concernant la mission de contrôle technique pour la réhabilitation de l'école primaire :

Un contrôleur technique doit être désigné pour le suivi des études et des travaux de la réhabilitation de l'école primaire..

Pour cela une consultation a été lancée avant Noël et les plis ont été ouverts le 16 janvier.

Après ouverture des plis, il s'avère que la société BUREAU VERITAS est le mieux disant sur cette mission et aussi le moins cher.

La CAO a donné son accord. Il s'agit de missions : sécurité, acoustique, handicapé, sismique, thermique, brancard.

12 réunions sont prévues sur un projet de travaux d'une durée de 4 mois.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat avec la société VERITAS.

Autorisation de signature d'un avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité :

La commune de Rontalon a été précurseur dans le domaine de la télétransmission des actes avec la Préfecture du Rhône.

Les délibérations, les arrêtés et convention sont déjà télétransmissent.

La préfecture nous propose un avenant qui permettra la dématérialisation des documents complémentaires budgétaires : budget primitifs, budget supplémentaires, décisions modificatives, comptes administratifs.

Ce système permet une transmission plus rapide et plus sûre des documents à la préfecture.

Vote pour la signature de cet avenant à l'unanimité.

Acquisition de parcelles au lieudit Fondelys :

Suite au document d'arpentage réalisé dans le cadre de découpage de parcelles au lieu-dit « Fondelys »,

Les consorts MONGE proposent à la Mairie d'acquérir gratuitement deux nouvelles parcelles d'un total de 7 m² en plus de la parcelle prévue à l'origine.

Il s'agit des parcelles 317 de 6 m², 316 de 1 m² et 77 de 105 m², soit un total de 112 m² au prix de 18,75€/m².

Il convient donc :

D'une part, d'annuler la délibération du 29 août 2011 concernant l'acquisition de la parcelle N°77

D'autre part, de prendre une nouvelle délibération pour l'acquisition des parcelles N° 77 – 316 et 317 pour une surface totale de 112 m² au prix de 18,75 €/m²

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'acquisition de ces parcelles.

Indemnité receveur municipal :

L'indemnité du receveur municipal est votée annuellement et nominativement.

Madame CURIAL ayant été remplacée, il convient de redéfinir les taux pour l'indemnité de conseil du receveur municipal pour l'exercice 2011.

les montants de cette indemnité sont attribués au prorata du temps passé entre Monsieur ROBELIN et Madame DOMEYNE.

Vote des nouveaux taux, le conseil décide à l'unanimité d'un taux de 50% pour Monsieur ROBELIN et d'un taux de 30% pour Madame DOMEYNE.

Autorisation d'absence pour enfants malades :

Le conseil municipal a décidé avec 3 voix pour, 8 contre et 1 abstention de ne pas accorder d'autorisation d'absence supplémentaire pour enfants malades.

Compte-rendu des Commissions :

Jeunesse- Matthieu PIEGAY : la commission jeunesse s'est réunie en présence de Greg et de Philippe le coordinateur jeunesse de la COPAMO ; Prochain groupe de pilotage le 9 février à St SORLIN.

Vendredi 3 février réunion de préparation du séjour au ski, rencontre avec les parents.

Associations : une réunion concernant les demandes de subventions des associations a eu lieu le 17 janvier dernier. Des choix ont été faits et seront présentés à la prochaine réunion du conseil municipal.

CME : un projet panneaux de signalisation est en cours avec l'aide de Christiane JUGNET et de Franck GREGOIRE. Le terrain de sport avance. Une demande de jumelage a été envoyée. Les enfants se sont rendus à l'IHOP pour remettre l'argent qu'ils avaient gagné lors de la vente de jouets.

Tourisme- Pascale PIECHON : une réunion sera prochainement organisée avec les associations pour préparer la Fête du Tourisme qui aura lieu à Orliénas. Chaque village aura un stand à décorer pour mettre en valeur ses produits, ses animations et ses associations.

Bâtiments- Jean-Yves : des clés de la mairie seront remises à chaque conseiller municipal. Une sonnerie a été installée à l'école pour annoncer le début et la fin de chaque récréation.

Fleurissement- Anthony CARRA : la voute du chemin des Garennes a été aménagée. Des plantations seront faites pour stabiliser la plate-forme de l'ancienne station d'épuration. Sous le terrain de foot la bute a été réaménagée, il reste à faire celle qui se trouve sous la maison des

Alanqués.

Voirie- Florent BROSSE : cette année plusieurs grands chantiers sont prévus : réfection du tapis du chemin des Chareilles et des Basses Garennes, création d'une voie nouvelle et prolongement du cheminement piétonnier route du Paradis.

Finances-François DIAZ : une réunion est prévue lundi 6 février à 14h30.

Scolaire- Edith CARRA : une permanence cantine aura lieu le 7 février de 18h à 20h. Le prochain conseil d'école aura lieu le 1^{er} mars prochain. Au prochain conseil on parlera du prix du ticket de cantine.

Jean-Paul THORAL : le recensement avance normalement.

Questions diverses :

Monsieur le Maire nous fait part :

Des vœux de Sébastien DELETRAZ à l'équipe municipale.

D'une demande de camion Pizzas pour le lundi, mardi ou mercredi soir sur la place. L'équipe municipale est d'accord pour l'installation du camion Pizzas le lundi soir. Il faudra fixer un tarif lors du prochain conseil.

D'un courrier envoyé par une personne qui cherche un logement et un atelier pour faire de la céramique.

D'un communiqué de presse envoyé par le CDCI annonçant que le regroupement des communautés de communes passe de 23 à 15.

La COPAMO qui gère les ordures ménagères propose la mise en place de silos enterrés. Le SITOM finance les silos et les communes le génie civil. Nous n'en avons pas l'utilité pour l'instant mais ça pourrait se faire dans le cadre d'un projet.

Le rapport du SMAGGA sur le Cartellier dit qu'il faut un bon état écologique et chimique de ce dernier pour cela il faudrait que l'assainissement soit séparatif. D'où la nécessité de création d'un réseau d'eaux usées de l'ancienne station à la route du Paradis.

L'association Culture et Traditions a fait une demande pour installer un Tracteur qui vient d'être rénové dans la niche qui se trouve à l'extérieur du Musée à côté de chez VIOLET. Pour cela il faudra créer une vitrine. On va faire chiffrer ce projet pour voir si ça vaut la peine. La Mairie pourrait prendre à sa charge le gros œuvre et l'association pourrait s'occuper de l'aménagement intérieur.

Clément nous dit que les membres de l'association pourraient aussi faire une partie des travaux du gros œuvre.

Stationnement en bas de la place : 3 places et un arrêt minute sont peut-être insuffisant en journée, on pourrait donc passer les 3 places en arrêt minute et autoriser les riverains à se garer le soir.

Fin de réunion 22h23.